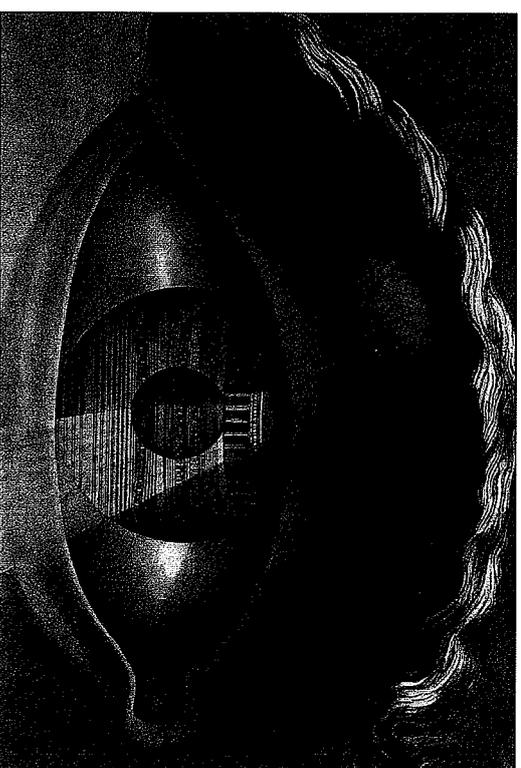


CAHIERS

de philosophie politique et juridique

**Le sujet de l'action**  
**Le sujet de la connaissance**



1995 N° 28



Presses Universitaires de Caen

## DU SUJET

### Réflexions autour de Claude Lefort

La figure dominante du sujet théorique et pratique dans la pensée contemporaine est incontestablement d'inspiration cartésienne. Ce sujet se définit, au plan méthodique, par son souci de s'assurer de la validité des opérations qu'il a déployées afin de parvenir à un résultat, respectivement à une décision. Que ce soit sous la forme du contrôle de la cohérence de sa démarche, ou bien sous celle de la reproductibilité de l'expérimentation ou encore sous celle de la mise à l'épreuve d'une argumentation par un exercice de confrontation qui est destiné à faire ressortir le meilleur argument, le sujet contemporain peut être caractérisé par son souci d'être à même d'offrir une attestation intersubjectivement valide – ou tout au moins rationnellement défendable – de ses connaissances et de ses décisions. En me proposant de présenter la position de Claude Lefort, mon intention est d'offrir sinon une critique de cette conception cartésienne, du moins une légitimation d'une autre figure du sujet. Pour être plus précis, disons que, sans vouloir mettre en cause la légitimité de la démarche argumentaire-démonstrative, je souhaite défendre l'idée qu'elle n'est pas la seule attitude de connaissance légitime. Bref, je veux soutenir ici l'idée d'une division du travail de la raison théorique et pratique, en m'efforçant de montrer qu'il y a tout un champ de la connaissance dont, structurellement, la figure cartésienne de la raison se coupe, un champ que peut seule mettre en lumière une autre attitude de connaissance – attitude que l'on peut, pour faire vite, qualifier d'interprétative ou bien d'herméneutique et que l'on peut rattacher, notamment, à Dilthey et à Heidegger.

Quelques précisions sur la nature du projet de Lefort ne sont peut-être pas inutiles. On sait qu'il définit son propos comme celui de « penser le politique ». Il n'est bien sûr pas question d'entrer ici dans une longue discussion sur le contenu de ce programme. Aussi me bornerai-je à observer que son objet est très nettement distinct de celui de la métaphysique, que ce qu'il cherche à connaître et à

comprendre, c'est la politique effective, réelle. Il en résulte que le questionnement sur le sujet porte chez lui essentiellement sur les deux modalités du sujet engagé dans le monde politique, à savoir le sujet en tant qu'il aspire à en gagner une connaissance et le sujet en tant qu'il se propose d'y intervenir.

Mon article analyse successivement ces deux modalités du sujet. A cette fin, je m'attache d'abord à présenter et à discuter l'opposition qu'établit Lefort entre d'un côté les sciences sociales et politiques et de l'autre sa propre entreprise qu'il place sous le signe de ce qu'il appelle la *pensée du politique*. Dans un deuxième temps, je m'arrête à l'opposition, symétrique à la première, du sujet pratique «réaliste» et du Sujet politique en un sens éminent, opposition développée en particulier par Lefort dans sa monumentale étude sur Machiavel<sup>1</sup>.

## I

Je commence donc par la comparaison de la science politique et de la pensée du politique. A cette fin, je me fonderai essentiellement sur la première partie de «Permanence du théologico-politique ?»<sup>2</sup>, un des essais les plus remarquables qu'ait écrits Lefort, ainsi que sur un passage analogue d'un essai ultérieur intitulé «La question de la démocratie»<sup>3</sup>. Les passages dont je me servirai sont extrêmement précieux en ceci qu'ils nous livrent deux lieux, fort rares dans l'ensemble de l'œuvre de Lefort<sup>4</sup>, où celui-ci s'explique

1. Claude Lefort, *Machiavel. Le travail de l'œuvre*, Paris, Gallimard, 1972.

2. Article initialement paru dans *Le Temps de la réflexion*, 2, 1981 et réédité in *Essais sur le politique. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Seuil, 1986, p. 251-300. Toutes les références à ce texte renvoient à cette réédition.

3. Essai initialement publié in Philippe Lacoue-Labarthe et Jean-Luc Nancy (dir.), *Le Renvoi du politique*, Paris, Galilée, 1983 et réédité in *Essais sur le politique*, p. 17-30. Toutes les références à ce texte renvoient à cette réédition.

4. Parmi ces lieux, il faut bien entendu citer toute la troisième partie du *Machiavel* où Lefort se confronte aux «Interprétations exemplaires». Mais ce qui, apparemment, est en jeu ici, c'est un certain art de lire une œuvre de pensée et non pas une opposition de la science et de la pensée. Un autre texte vaut encore d'être signalé. Il s'agit de «Maintenant», article qui a servi d'éditorial de fondation à la revue *Libre* en 1977. Là, Lefort analyse et critique certaines des tendances à la mode dans les sciences humaines avant et après 1968. Même s'il se recoupe en partie avec certaines des critiques formulées dans «Permanence du théologico-politique ?», ce texte est cependant

avec l'approche scientifique de la politique et de la société. A la réflexion, un trait frappant de l'ensemble de sa production des années soixante-dix à nos jours est la remarquablement faible présence de textes où il se préoccupe de légitimer sa démarche contre d'autres. Sans doute, dans de nombreux essais, il situe son approche par rapport à d'autres, mais il le fait souvent de façon si brève et allusive que le lecteur non averti a bien des difficultés à en saisir l'importance et la portée. Et même dans ces textes que nous allons discuter, on peut regretter que Lefort reste en définitive assez sybillin et n'entre pas dans une présentation plus étendue de la position de la science politique. Sa discussion est d'emblée une critique ; à aucun moment, il ne feint d'épouser son point de vue pour ensuite le critiquer.

Dans la critique que Lefort adresse aux sciences politiques, on peut distinguer deux moments principaux.

Dans un premier temps, Lefort commence par observer que les politologues et les sociologues

se procurent leur objet de connaissance, à partir de la construction ou de la délimitation du fait politique, considéré comme fait particulier, distinct d'autres faits sociaux particuliers : économique, juridique, esthétique, scientifique, ou bien purement social, au sens où le mot désigne les modes de relation entre groupes ou classes<sup>5</sup>.

Ce que suggère cette remarque, c'est l'idée que cette manière qu'ont les politologues et les sociologues de «se procurer» leur objet de connaissance en le délimitant est affectée d'une inéliminable dimension d'arbitraire. Tout se passe comme si, pour les politologues, la détermination et les frontières de leur objet allaient de soi. Or, souligne à maintes reprises Lefort<sup>6</sup>, un simple regard sur les sociétés du passé devrait nous convaincre que le partage entre ce que nous appelons politique, économique, juridique, esthétique, etc., est un partage propre aux sociétés modernes et contemporaines. Ce qu'il conteste, c'est donc l'idée que l'on puisse simplement accepter comme allant de soi un partage qui est le fait d'une forme particulière de société et à laquelle il n'y a aucune raison *a priori* d'accorder un privilège. Le sens de cette remarque n'est évidemment pas de remettre en cause la légitimité de cette division dans nos sociétés et dans le savoir sur ces dernières. Il est bien plutôt de faire

moins aisément utilisable en raison de son tour plus polémique. Par ailleurs, on peut penser qu'entre 1977 et 1981, la réflexion de Lefort sur cette question s'est affermie.

5. Claude Lefort, *Essais sur le politique. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, p. 19.  
6. *Ibid.*, p. 8, 19.

admettre que, puisque ce partage ne va pas de soi, il convient d'en interroger l'origine. Un tel travail est d'autant plus nécessaire que cette délimitation ne peut être ramenée à une simple question de méthode :

Ce qu'il y a de sûr, c'est que la délimitation du domaine dénommé politique ne relève pas de simples critères méthodologiques. La notion même de « limites » procède en effet du souci d'une définition « objective »<sup>7</sup>.

Cette opération qui consiste à se procurer un objet de connaissance en le délimitant, c'est-à-dire en fixant ce qui tombe dans son champ et ce qui tombe hors de lui, cette opération donc n'est pas une simple affaire de méthode. Elle ne l'est pas en ceci qu'elle ne se limite à fournir au sujet connaissant des *regulae ad directionem ingenii*, pour reprendre le titre d'un ouvrage fameux de Descartes ; loin de ne concerner que le sujet connaissant, cette opération attribue d'emblée à ce qui est ainsi reconnu comme objet de connaissance le statut de connaissable en soi : l'objet est posé comme d'emblée ajusté aux opérations de connaissance qui vont s'appliquer à lui, comme pouvant être décrit en et à partir de lui-même. Objet du monde parmi d'autres objets du monde, l'objet de la science politique est alors susceptible d'être circonscrit et expliqué en soi, c'est-à-dire comme le résultat d'un mécanisme objectif soumis à des lois de fonctionnement qui, pour concerner le monde social et politique, n'en sont cependant pas moins objectivables que celles qui gouvernent la création de l'effet de serre autour de la terre. Donc, en d'autres termes, de la même manière que l'on peut réduire le phénomène de l'effet de serre aux lois qui régissent l'ensemble des éléments qui entrent dans sa composition, de même, on peut réduire aux lois qui régissent le comportement des individus dans le champ politique l'ensemble des faits de ce champ. Donc le premier moment de la critique que Lefort adresse au point de vue scientifique sur le social concerne la manière dont celui-ci construit comme allant de soi l'objectivation du champ de la politique par opposition à ceux de l'économie, du social, etc.

Le second moment de la critique de Lefort vise le présupposé qui est au fondement de l'opération de délimitation des différents « objets » des sciences de la société. Cette opération de délimitation, écrit Lefort, « s'exerce sous le couvert d'une évidence empruntée au domaine qui s'est constitué comme celui de la connaissance exacte », à savoir le présupposé selon lequel « l'objet ne saurait avoir

de consistance que d'être particulier »<sup>8</sup>. Le propos de Cl. Lefort est ici double : d'une part, souligner que le présupposé qui autorise la subdivision de la société en différents « objets de connaissance » est directement emprunté aux sciences de la nature et que cet emprunt n'est pas nécessairement légitime ; d'autre part, indiquer le contenu de ce présupposé. Celui-ci, selon Lefort, ne serait donc rien d'autre que la croyance « qu'il n'est de science que du particulier ». Si la première partie du propos ne surprend guère – on comprend en effet que Lefort souhaite défendre une approche spécifique du politique et du social –, la seconde en revanche étonne quelque peu. La science n'est-elle pas au contraire cet effort de connaissance qui vise à ramener tous les phénomènes particuliers sous des lois générales et, au-delà, à articuler autant que faire se peut l'ensemble des lois découvertes en un unique système ? La science ne reste-t-elle pas, aujourd'hui comme hier, obsédée par l'idée de découvrir la formule dans laquelle se rassemblerait l'intégralité du savoir humain, par ce que certains résumement dans l'expression de *Theory of Everything* ? Bref, la science n'est-elle pas, comme le disait déjà Aristote, la connaissance du général, la connaissance des causes et aussi des principes premiers des choses ? En un sens, nul doute donc que l'étonnement devant ce propos de Lefort ne soit justifié. Pourtant, avant de simplement l'écarter d'un revers de la main, il convient, je crois, de tenter d'en saisir le sens. Or, que veut-il dire ici ? Nul doute que Lefort sache que la fin de la science soit la production de lois générales sous lesquelles tombent tous les phénomènes subsumables sous la même catégorie. Aussi n'est-ce pas cela qu'il a en vue lorsqu'il avance que toute cette opération de délimitation de l'objet de connaissance est sous-tendue par le présupposé selon lequel il n'est de science que du particulier. Ce qui est visé est autre chose et renvoie à deux idées distinctes quoique liées. La notion d'« objet particulier » renvoie d'abord ici à l'idée, déjà évoquée, d'un objet qui n'est posé comme objet de connaissance que parce qu'il est circonscrit et, par là même, distingué du reste des choses du monde. Nous avons vu que ce geste de délimitation négligeait le fait que la division de la société en plusieurs sphères distinctes est un phénomène récent et que le questionnement du sens de cet avènement requiert de suspendre son évidence pour nous. Cette notion renvoie encore à l'idée que n'est objet de connaissance que ce qui est susceptible d'observations mesurables, quantifiables. En d'autres termes, c'est donc l'idée que les connaissances scientifiques ne se construisent qu'à partir de et sur la base d'énoncés d'observations

7. *Ibid.*, p. 254.

8. *Ibid.*, p. 255.

portant sur des objets singuliers, clairement identifiables et séparables de tout autre objet et, enfin, pouvant faire l'objet d'un test. Pour reformuler le propos de Lefort, disons que, selon lui, l'attitude scientifique présuppose la croyance selon laquelle une connaissance trouve nécessairement son point de départ dans une série d'observations singulières. En d'autres termes, ne peut prétendre au statut de savoir « objectif » que ce qui satisfait au principe de vérification, seul ce qui est isolable pouvant remplir cette exigence.

Le propos de Lefort, donc, est de soutenir que la science s'édifie sur la base d'énoncés portant sur des objets singuliers, considérés isolément de leur environnement. Évidemment, Lefort sait fort bien que la science politique et la sociologie ne s'arrêtent pas à la considération du particulier, mais que, tout au contraire, elles s'efforcent de chercher les articulations entre les différents objets qui composent un sous-système ainsi qu'entre les différents sous-systèmes du système général<sup>9</sup>. En dernière analyse cependant, il n'en demeure pas moins que cette recherche des articulations qui unissent les différents éléments d'un système repose sur l'idée que seul le particulier est doté d'une consistance propre. Ce qui signifie que le système social général est, dans cette perspective, le résultat d'une reconstruction, consistant en l'opération de combiner d'une certaine manière l'ensemble des éléments observés.

En bref, quel que soit le schéma de la description ou de la construction, la démarche consiste toujours à isoler des relations, à les combiner pour déduire de ces opérations la société<sup>10</sup>.

Deux points doivent être soulignés ici. Le premier est que cette reconstruction s'opère nécessairement par le biais d'un modèle, ce modèle pouvant tout aussi bien être « relationniste, marxiste, fonctionnaliste »<sup>11</sup>, etc. Et comme aucun fait, en lui-même, ne permet de départager ces modèles, il en résulte que la validité de la reconstruction opérée par chacun d'eux repose avant tout sur leur cohérence interne. Dans sa reconstruction, le théoricien est particulièrement attentif à ce qu'aucun fait ne puisse être lu dans une lumière contradictoire avec le modèle général qu'il propose. Le point essentiel est que le résultat auquel il parvient est une reconstruction élaborée, non pas dans le souci de manifester la réalité, mais bien plutôt dans celui de montrer l'intelligibilité du réel à partir d'une certaine théorie. Le second point est plus essentiel. Il se fonde sur l'observation

que l'opération qui consiste à délimiter un objet de connaissance « suppose, écrit Lefort, qu'on se donne en sous-main la référence à l'espace dénommé société »<sup>12</sup>. La division du social en ses éléments suppose ce que feint d'ignorer le scientifique, c'est-à-dire la connaissance de l'unité de cet espace au sein duquel ces éléments surgissent précisément en tant qu'éléments. À défaut de cette référence primordiale à l'unité d'un espace social, « on ne saurait éviter de mettre la société avant la société, en posant comme éléments ce qui n'est saisissable que depuis une expérience déjà sociale »<sup>13</sup>.

Afin de résumer cette discussion du point de vue des sciences sociales et politiques selon Lefort, disons que ce point de vue est sous-tendu par deux présupposés massifs.

Le premier, contenu dans l'idée de la délimitation de l'objet politique en tant qu'il est distinct d'autres objets, est que la société constitue quelque chose comme un système d'objets, que chacun d'eux est susceptible d'une description interne, centrée sur les mécanismes causaux qui leur sont propres, sans que, pour autant, il faille en conclure que le sous-système considéré n'entretient aucun lien avec les autres sous-systèmes. Cette notion d'un sous-système objectif renvoie encore à l'idée que celui-ci peut être décrit à la manière d'un objet, en d'autres termes à la manière de quelque chose que n'admet entre ses parties ou entre lui-même et les autres objets que des relations extérieures et mécaniques. Selon l'heureuse formule de Merleau-Ponty, l'objet se définit par le fait qu'il existe *partes extra partes*<sup>14</sup>. Poser la société comme objet, c'est donc poser qu'il n'existe entre ses parties que des relations assimilables à des relations mécaniques en ce sens qu'en dernière analyse, elles seraient réductibles à un pur enchaînement causal. Certes, les choses ne sont pas si simples et au cours des dernières décennies, nombre de modèles explicatifs très sophistiqués ont vu le jour. Il n'en reste pas moins, et sur ce point Lefort a sans aucun doute raison, que la visée objectivante est constitutive du mouvement qui pose la chose à connaître comme existant en soi dans le monde. Aspirer à connaître un objet dont on se donne les frontières, c'est nécessairement aspirer à en découvrir les lois internes spécifiques, en d'autres termes les lois qui régissent les rapports entre ses parties et du coup celles de son dynamisme propre. L'exemple de l'analyse multifactorielle

9. *Ibid.*, p. 255.

10. *Ibid.*, p. 259.

11. *Ibid.*, p. 255.

12. *Ibid.*, p. 19.

13. *Ibid.*, p. 256.

14. Cf. Maurice Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945, p. 87.

est une excellente illustration de cette tendance : un ensemble d'indicateurs statistiques ayant été collectionnés, il est possible d'établir, dans un certain intervalle de confiance, la covariance de deux phénomènes distincts. Si une covariance de même valeur apparaît dans plusieurs échantillons statistiques, on dira qu'est renforcé l'intervalle de confiance pour que cette covariance indique un lien causal entre ces deux séries de phénomènes. Et soulignons bien que cette conclusion sera tirée quand bien même on n'aurait aucune idée de la nature du lien qui unit les deux phénomènes en question. Ainsi, un lien causal ou fonctionnel est tiré sur la seule base d'une covariance statistique, ce qui souligne avec force la justesse de cette idée de Merleau-Ponty selon laquelle l'objet est ce qui existe *paras extra partes*. En tout cas, la notion d'objet renvoie à l'idée de quelque chose qui est gouverné par des lois de type mécanique ou fonctionnel, se déroulant indépendamment ou en dépit de la conscience que pourraient en avoir les agents. Un peu à l'image de ce que propose l'analyse marxiste de l'économie capitaliste.

Le second présupposé massif procède du premier. A la position de la chose comme « objective » répond l'érection du sujet en pur sujet connaissant, rigoureusement extérieur à l'objet de son investigation et, écrit Lefort, « à souveraine distance du social. L'extériorité du sujet connaissant, ajoute-t-il, se combine nécessairement avec l'extériorité du social à lui-même »<sup>15</sup>. En d'autres termes, poser la chose comme objet connaissable a pour contrepartie nécessaire la position d'un sujet qui est pur sujet connaissant, rigoureusement extérieur à et étranger à l'objet qu'il considère à distance de lui. Et inversement, poser l'extériorité du sujet à ce qu'il connaît a pour contrepartie la représentation d'un objet existant *paras extra partes*. Qu'est-ce qui, en effet, peut garantir le caractère d'objet de la chose, à savoir le caractère de *Gegenstand* sinon l'érection de l'individu connaissant en pur sujet, c'est-à-dire en cette sorte d'être qui ne participe en aucune manière de l'objet ?

Cette position soulève évidemment d'immenses difficultés dont la moindre n'est pas cette immunitisation du sujet par rapport à l'objet. Car enfin, l'homme est également un être de la nature. Comment peut-on s'assurer alors que, dans sa fonction de connaissance, l'homme est totalement en mesure d'échapper aux mécanismes qui régissent les relations entre les objets ? Son cerveau est-il autre chose qu'un objet du monde ? Et s'il est vrai que notre pensée est une fonction de notre cerveau, pourqu'oi ne serait-elle pas également justiciable d'une analyse objective, réductible aux rapports entre ses

parties ? On voit bien que, à pousser jusqu'au bout cette analyse, il n'y a plus à proprement parler de sujet de la connaissance, mais tout juste un mécanisme causal qui présente la particularité unique de déboucher sur des énoncés linguistiques. Et cette piste conduit ainsi assez naturellement à la thèse du monisme anormal de Donald Davidson.

Dans le cadre de l'approche objectivante, on voit alors que seule la délimitation de l'objectivité de la chose garantit la position du sujet connaissant. En d'autres termes, c'est parce qu'est posé comme connaissable en soi ce qui est objet d'une observation intersubjectivement vérifiable que l'objectivité est rendue possible. Et corrélativement, c'est parce qu'est posé ainsi une objectivité sur laquelle il est possible de se mettre d'accord moyennant le recours à des méthodes qui nous assurent de la validité objective de chacun des pas effectués qu'est posé, simultanément, le sujet de la connaissance. Cependant, notons bien à ce propos que ce sujet consiste d'abord en une *méthode* caractérisée d'une part par la systématité et de l'autre par la cohérence. Le sujet de la connaissance est essentiellement l'assurance d'une position gagnée par la possibilité qu'il a de revenir sur ses propres opérations pour s'assurer de leur validité et de leur correction. Il apparaît largement que ce sujet est une fiction, le résultat d'une construction interne à la logique de la connaissance objective. Quoi qu'il en soit, ses liens avec les sujets que nous rencontrons dans notre expérience du monde sont très loin de sauter aux yeux.

L'attitude de connaissance de la pensée du politique s'oppose point par point à celle de la science. En nous concentrant sur les deux points essentiels par lesquels nous avons conclu notre analyse du point de vue de la science, nous verrons apparaître le contraste avec une force singulière. A l'opposé de la science, la pensée ne pose pas la chose à connaître comme objet, en d'autres termes comme quelque chose qui se tient en dehors d'elle, soumise à l'inspection de son regard. En clair, la pensée qui s'assigne pour tâche de comprendre le politique sait bien qu'elle-même participe de ce qu'elle cherche à connaître. Du même coup, pour cette raison même, la pensée ne se pose pas en pur sujet, dans une extériorité souveraine à son objet. Mais elle sait, au contraire, que ce qu'elle cherche à comprendre lui est en quelque sorte intérieur. « Cette pensée, écrit Lefort, cherche à rendre raison d'elle-même dans le moment même où elle cherche à rendre raison de ce qu'elle pense »<sup>16</sup>.

15. *Essai sur le politique*, p. 259.

16. *Ibid.*, p. 260.

En reconnaissant qu'elle est advenue à elle-même à l'épreuve d'un dehors, la pensée comprend donc du même coup que ce dehors ne lui est pas tout à fait extérieur. En d'autres termes, elle comprend que le social et le politique sont inséparables de ce qu'elle est, plus exactement de ce qu'elle est en mesure de penser et de concevoir. Dans les termes de Lefort, il faudrait dire ici que « nous possédons par-devers nous l'idée d'une dimensionnalité origininaire du social et qu'elle se donne avec celle de sa *forme* origininaire, de sa forme politique »<sup>17</sup>. Nous est donc intérieur, affirme ici Lefort, non seulement le savoir que le social compose une dimension de notre être, mais encore le savoir de sa forme origininaire, c'est-à-dire le savoir des principes de sa mise en forme, ou encore des principes de sa différenciation interne ainsi que de la mise en rapport des éléments surgis de ce travail de différenciation. Mais, de ce savoir, Lefort nous dit encore que « nous le possédons par-devers nous », formule qu'il faut entendre comme renvoyant à un savoir latent, inconscient, voire refoulé, nié. Cette dernière indication signale, en creux, en quoi consiste l'attitude du sujet de la pensée. A l'opposé exact du pur sujet connaissant, il s'agit pour le penseur de s'ouvrir au toujours-déjà-là, à ce savoir qu'il possède par-devers lui et que cependant il ignore, à ce savoir des principes de la mise en forme du social, principes dont il sait qu'ils l'instituent à la fois comme sujet politique et comme sujet pensant. Mais précisément parce que ce savoir est toujours-déjà-là et qu'il constitue en quelque sorte le socle de notre expérience, ou, comme préfère le dire Lefort, notre ouverture au monde, ce savoir est très difficile à dévoiler, à rendre manifeste. Aussi la pensée du politique doit-elle recourir à des détours, qui sont principalement au nombre de deux. Le premier est le détour comparatiste : pour faire surgir la particularité de notre ouverture au monde, il importe donc de mettre en lumière par un long travail d'interrogation la singularité des principes générateurs d'autres formes de société. D'où le recours constant, dans l'œuvre de Lefort, à la comparaison, que ce soit avec les formes de société qui appartiennent à l'histoire européenne ou avec d'autres plus éloignées de nous. Le second détour est celui qui consiste à se mettre en quête des principes commandant la mise en forme du social par le truchement d'un questionnement du lieu du pouvoir. Bien qu'ils nous soient intérieurs, ces principes ne nous sont pas accessibles directement. La raison en est que, parce qu'ils sont constitutifs de notre ouverture au monde, il nous est impossible de nous ménager une distance vis-à-vis d'eux sans nous appuyer sur un visible.

17. *Ibid.*, p. 257.

Or, au lieu du pouvoir, ces principes se réfractent nécessairement puisque ce lieu est en effet ce qui assure à la société à la fois son unité et la forme selon laquelle cette unité se différencie, se subdivise en ce qui apparaît comme ses éléments. Dès lors, dévoiler ces principes requiert d'interroger le lieu du pouvoir, son agencement, sa figuration, etc., de manière à faire apparaître ce qu'il recèle et dont l'efficacité se fait sentir sur l'ensemble du social. Bien sûr, le faire exige de se déprendre de la vue du pouvoir conçu comme un simple instrument d'action de la société sur elle-même. Cela requiert de saisir que le pouvoir est d'abord ce lieu à partir duquel et grâce auquel l'espace social « s'ordonne comme le même en dépit de (ou en vertu de) ses multiples divisions, comme le même dans ses multiples dimensions »<sup>18</sup>. Bref, il faut comprendre qu'avant d'être un instrument au service des classes dominantes ou de la société, le pouvoir est un lieu symbolique en ce qu'il assure à la société le principe de sa différenciation interne, et donc de son unification :

Le pouvoir, avant même qu'on l'examine dans ses déterminations empiriques, s'avère ce pôle symbolique ; il manifeste une extériorité de la société à elle-même, lui assure une quasi-réflexion sur elle-même<sup>19</sup>.

Mais, objectera-t-on peut-être, en prenant le pouvoir pour axe de sa réflexion, la pensée du politique ne revient-elle pas à l'analyse d'un objet extérieur à la pensée ? Et partant, ne répète-t-elle pas l'attitude objectivante de la science ? En un sens, il n'est pas faux de faire observer qu'en affirmant que « la réflexion sur le pouvoir commande toute philosophie politique »<sup>20</sup>, la pensée du politique se donne un objet de réflexion extérieur à elle. Pourtant, cette objection ne met nullement en cause la cohérence de tout ce qui a été dit précédemment. Ceci pour deux raisons : d'une part, je l'ai dit, les principes de la mise en forme du social que l'interrogation a pour fin de mettre au jour ne sont pas véritablement extérieurs au sujet, en ceci qu'ils sont également au principe de son identité et de son monde de représentations ; d'autre part, le questionnement sur le pouvoir ne le vise pas comme un objet, comme un fait particulier localisable *dans* le social. A travers le questionnement sur le pouvoir, ce qui est visé c'est précisément le principe d'institution du social. En d'autres termes, le pouvoir n'est au centre de la pensée du politique que parce qu'il réfracte les principes de la mise en forme de l'espace social.

18. *Ibid.*, p. 265.

19. *Ibid.*

20. *Ibid.*

Les analyses successives du point de vue de la science politique et de l'orientation de la pensée auxquelles nous nous sommes livrés nous mettent maintenant en mesure de les opposer brièvement terme à terme.

Alors que le point de vue de la science est tout entier commandé par l'exigence de neutraliser la subjectivité du sujet connaissant, la pensée est au contraire guidée par un souci de compréhension de soi ; alors que le premier s'assure de sa neutralité en n'intégrant que ce qui, en droit, peut faire l'objet d'un protocole d'observation intersubjectivement attestable, la seconde cherche par contre à accueillir ce que donne à penser ce qui se montre à nous dans notre expérience. Alors que le premier semble porté par un souci de maîtrise, souci qui s'atteste aussi bien dans l'effort de tenir l'objet à distance que dans celui que manifeste la méthode de s'assurer de la validité objective de ce qui est avancé, la seconde paraît au contraire animée du désir de se défaire de la préoccupation de maîtrise, de laisser les significations immanentes au social se dire, ou plutôt de les laisser nous renvoyer de signes en signes, sans que ce jeu de renvois doive jamais aboutir au signe pur qui les rassemblerait tous en lui. Il s'agit au fond pour le penseur de laisser se déployer le travail de l'interprétation, travail souterrain, inmaîtrisable et qui guide le penseur tout autant qu'il l'orient<sup>21</sup>. Et parce qu'il est inmaîtrisable, parce qu'il n'est pas à la disposition du penseur, ce travail, du même coup, ne peut pas être l'objet d'une procédure déterminée de validation intersubjective.

Certes, cela ne signifie pas que soit vain tout échange autour de ce qu'à découvert un interprète au contact d'une pensée. Le point essentiel est qu'aucun critère objectif, aucune règle formulable en termes impersonnels ne sont en mesure de nous aider à faire le partage entre le vrai et le faux d'une interprétation. Le seul point de contact entre différents interprètes est celui donné par la question de savoir s'ils se rencontrent sur ce que la chose à connaître *donne à penser*. A l'inverse, la science se manifeste comme ce point de vue qui aspire à fixer l'être dans des formules définitives, dans des formules dont la vérité serait à la fois intemporelle, inexpugnable et, surtout, vérifiable par une procédure dont la validité n'est contestée par personne. Dans cette aspiration à une vérité définitive, on peut discerner une hantise du mouvement, alors que la pensée semble tout au contraire, tendre à se laisser porter par le mouvement de l'interrogation, mouvement qui est celui même de l'être.

Maîtrise, neutralité, assurance de sa position, contrôle de sa démarche, délimitation de l'objet s'opposent ainsi à désir de compréhension de soi, à abandon au travail de l'interprétation, à ouverture à ce qui se montre.

## II

Cette opposition du point de vue de la science et de la pensée trouve son pendant exact dans le champ de l'action. Dans son étude sur Machiavel, immense et sinuose lecture du *Prince* et des *Discours sur la première Décade de Tite-Live*, Claude Lefort oppose en effet avec force l'agent politique pragmatique ou bien réaliste à celui auquel il accorde le statut de Sujet politique en un sens éminent. Il m'est bien entendu impossible d'entrer ici dans les longues analyses de Lefort pour mettre en lumière cette opposition. De manière fort schématique, disons que le réaliste est animé par deux croyances fondamentales : d'une part, il croit que la politique se décide entièrement dans les rapports de force et, de l'autre, il croit que la force se mesure aux signes matériels de la puissance<sup>22</sup>. Fort de cette foi, le prince réalise dépense toutes ses forces et toutes ses ressources dans l'édification de forteresses et dans le paiement de forces mercenaires. Pour se protéger d'éventuels envahisseurs, il se fait bâtir des forteresses où se réfugier avec sa garde personnelle. Et pour mener campagne, il a besoin de forces militaires qu'il lève grâce à l'argent qu'il soutire à la population. Or, en dépit de leur apparence solide, montre Lefort en suivant l'analyse proposée par Machiavel, ces forces ne sont au mieux que des garants imaginaires de la puissance des princes. Car, pour ce qui concerne d'abord les forces mercenaires, le prince ne peut jamais être sûr de leur loyauté puisqu'elles se contentent de lui vendre le service de leur force. Mais pire encore, à supposer même que les forces mercenaires mènent le combat jusqu'au bout comme il le leur a été demandé, le risque est grand que, en tant que détentrices de la puissance, les forces mercenaires ne se retournent contre leur employeur, ce dernier se retrouvant dès lors à leur merci. De sorte que, montre Machiavel, l'engagement de forces mercenaires n'est qu'une illusion de puissance. Et il n'en va pas autrement des forteresses : parce qu'elles sont érigées contre le peuple, elles ne sont d'aucun secours lorsqu'arrive un envahisseur aux côtés duquel le peuple est heureux de se ranger, tant sont vifs son désir et son espoir de se soustraire

21. Cf. sur ce point, Claude Lefort, *Machiavel*, p. 55 sq.

22. *Ibid.*, p. 568.

à la férule du tyran. Il en résulte que, lorsque se présentent de telles circonstances, la forteresse ne résiste pas un jour. Où il apparaît, en somme, que la force nue est faible.

On peut donc résumer l'attitude de l'agent politique réaliste en disant qu'il croit que la puissance est une addition de possessions distinctes de lui. En d'autres termes, il ne croit pas tant en sa capacité d'agent que dans le fait de posséder ces choses qui renvoient à l'idée du pouvoir. De son point de vue, la puissance d'un agent se mesure uniquement en termes de ces choses garantes de puissance : de quelles richesses peut-il disposer, sur combien d'hommes peut-il compter, sur quels alliés peut-il se fier, etc. ? Dans cette perspective, donc, la puissance d'un agent se donne comme quelque chose d'objectif, de factuel. Dès lors, obsédé à l'idée de conserver ces signes matériels de la puissance, le prince réaliste poursuit une politique de sécurité au moindre risque : éviter de prendre appui sur le peuple de peur qu'une fois armé, celui-ci ne se retourne contre lui ; éviter toute action ambitieuse, de peur qu'un échec ne lui fasse tout perdre. Ce qui domine son attitude, ainsi, c'est la peur d'être emporté par le mouvement des choses et la croyance qu'en se repliant sur ses possessions, il pourra échapper à ce mouvement du temps qui chasse tout devant soi.

Semblablement au regard scientifique qui fige le mouvement de la pensée en se fixant dans une méthode destinée à s'assurer de l'objectivité immuable de la chose, l'agent politique fige donc le mouvement incessant du désir et de l'action en s'assurant de sa puissance au moyen de choses destinées à en garantir la permanence. L'un et l'autre sont animés par la peur de ce qui advient à la pensée, lorsqu'elle laisse ses pensées vagabonder d'une idée à une autre, et à l'action lorsqu'elle s'ouvre au mouvement enclenché par le heurt des désirs.

Tout au long de sa lecture de Machiavel, Claude Lefort accorde une attention particulière aux exemples de ces hommes d'État pour lesquels l'écrivain florentin ne cache pas son admiration. S'efforçant de scruter ce qui se donne dans des énoncés très souvent sybillins, Lefort s'attache, au prix de ce qui peut sembler de laborieux retours en arrière et des commentaires sans fin, à confronter ces multiples figures d'hommes politiques, à mettre au jour ce qui les différencie aussi bien que ce qui les rapproche et ce, dans le but de dessiner les contours de ce qu'il appelle le Sujet politique, cette expression devant être ici entendue en un sens éminent. Dans le commentaire de Cl. Lefort, les personnages qui se voient accorder le titre de Sujet politique sont exclusivement ceux dont les actions d'éclat ont exercé un impact formidable sur la politique de leur temps, à

la fois en modifiant l'équilibre des rapports de force et en ramenant l'État à son principe fondateur. Nul doute que ce sujet politique ne représente, dans l'esprit de Lefort, l'image éminente de l'homme d'action.

Or, ce qui le distingue en premier lieu est sa compréhension de la nature de la politique, de ce qui y est en jeu. Ce que comprend le Sujet politique, c'est que, loin de résider dans les signes de puissance que sont l'argent, les forteresses et les armées mercenaires, le pouvoir a bien plutôt son fondement dans le désir des hommes, plus précisément dans les désirs antagoniques en lesquels ils s'affrontent. Plus même, ce qu'il comprend, c'est que son pouvoir ne se conserve qu'en s'ajustant sans cesse au flux mouvant de ces désirs qui se heurtent et à la rencontre desquels il surgit comme un tiers. Il sait qu'est illusoire toute aspiration à la stabilité ; que, selon la formule même de Machiavel, « le temps chasse tout devant soi et peut apporter avec soi le bien comme le mal, le mal comme le bien »<sup>23</sup> ; et qu'en d'autres termes, le pouvoir ne cesse d'être pris dans le heurt des désirs et qu'à vouloir le négiger, le sujet s'éloigne du lieu où son pouvoir tire son origine et, du même coup, fragilise l'assise de son autorité. Ce qu'il comprend également, c'est que la dynamique de l'affrontement de ces désirs est au fondement de la logique de l'action politique et qu'il ne peut trouver sa place qu'à se situer dans le champ mouvant de cet affrontement afin d'y tenir le rôle de tiers. Sachant que le désir humain est sans repos, il sait également que le fondement de son pouvoir est mouvant et que, par conséquent, il n'est jamais assuré de son autorité ; et, qu'à proprement parler, il n'est donc pas de solution au problème politique. Au contraire donc de ces réalistes qui ne songent qu'à jouir des avantages du temps, le Sujet n'oublie pas « que les hommes et les choses sont instables, ... que le désir ne laisse pas de repos et qu'il n'est donc d'assurance que dans le risque et par un mouvement qui s'accorde avec l'agitation du monde »<sup>24</sup>.

Sachant donc que son pouvoir trouve son fondement sur la crête mouvante où se heurtent les désirs antagoniques qui divisent la société, le Sujet comprend la nécessité de s'ouvrir aux mouvements de cet antagonisme afin de pouvoir y ajuster son action. Ce qui commande son action, en d'autres termes, c'est la nécessité pour le pouvoir de rester ce tiers entre ces désirs antagoniques, à défaut de quoi, non seulement le Sujet perdrait son autorité, mais

23. Machiavel, *Le Prince*, chap. 3.

24. Claude Lefort, *Machiavel*, p. 387.

en outre le corps social risquerait d'éclater. Et ce tiers, il ne peut le rester ou, le cas échéant, le devenir, qu'en étant sensible à la situation que compose à chaque moment la dynamique de ces désirs antagoniques et en imaginant la réponse qui y est appropriée. C'est en ce sens précisément que Lefort peut écrire que, dans la critique de l'expérience — en d'autres termes, dans le travail d'interprétation des événements convertis en signes ne recevant leur sens que par leur inscription dans cette logique de l'action politique —, le sujet « découvre qu'il y a en chaque situation une politique *requise* »<sup>25</sup>. Un peu plus bas, Lefort précise :

La politique requise est celle qui s'accorde avec l'être de la société, qui accueille les contraires, s'enracine dans le temps, s'ordonne de côtoyer le gouffre sur lequel repose la société, d'affronter la limite que lui constitue l'impossibilité des désirs humains<sup>26</sup>.

Ainsi Borgia, pour ne prendre que ce seul exemple bien connu des lecteurs du *Prince*, découvre dans la situation de l'Italie de la fin du XV<sup>e</sup> siècle l'exigence d'établir un grand État au centre de l'Italie et, dans la poursuite de ce dessein, il allie admirablement l'usage de la force et la quête de l'appui populaire. Aux yeux de Lefort, la grandeur de Borgia tient dans sa capacité à ne pas se laisser aveugler par son désir de pouvoir et à rester capable de reconnaître la politique requise par chacune des situations auxquelles il est confronté. Ainsi en va-t-il notamment de sa conquête de la Romagne<sup>27</sup>. Constatant que ses ducs avaient jusqu'alors « plutôt dépouillé que gouverné leurs sujets », Borgia comprend que, haïs du peuple, les puissants verraient celui-ci se retourner contre eux aussitôt que se présenterait un conquérant à la fois doté de la force et déterminé à aller jusqu'au bout. En d'autres termes, Borgia comprend qu'il peut prendre appui sur le désir du peuple de ne plus être opprimé par les ducs de Romagne et que, partant, ceux-ci ne recevraient aucun secours du peuple lorsqu'il mettrait à exécution son projet de conquête de la Romagne ; plus même, que le peuple serait prêt à lui prêter son bras pour autant qu'il veuille bien l'armer. Mais il ne peut obtenir ce soutien que s'il parvient à assurer le peuple que son secours ou, en tout cas, son absence d'opposition, ne se retournera pas contre lui. A cette fin, le prince conquérant ne doit pas hésiter à se montrer capable d'utiliser la force avec promptitude et ruse afin de liquider physiquement le plus rapidement possible tous ceux qui sont susceptibles de se venger. Afin de s'assurer le soutien

25. *Ibid.*, p. 426.

26. *Ibid.*, p. 427.

27. Cf. Machiavel, *Le Prince*, chap. 7.

ou la bienveillance du peuple donc, il importe qu'il fasse preuve d'une cruauté sans faille envers tous ceux qui sont susceptibles de vouloir prendre leur revanche. Ce que suggère encore avec force cet exemple, c'est que le Sujet politique ne peut se soustraire à la logique de l'action politique, notamment à la cruauté qu'elle comporte, sauf, bien sûr, à échouer<sup>28</sup>.

Ces rapides développements sur le Sujet politique sont bien sûr loin d'épuiser la question. Mais ils suffisent pour faire voir que ce Sujet n'advient que par sa reconnaissance d'être pris dans une situation et par son aptitude à s'ouvrir à elle, à accueillir les événements comme autant de signes le mettant sur la piste de la politique requise. En cela, le Sujet politique est très proche du sujet de la pensée ; en tout cas, ils témoignent l'un et l'autre d'une commune ouverture à ce qui advient et d'une commune aptitude à se laisser conduire de signes en signes, l'un vers le sens immanent aux apparences, l'autre vers la politique requise.

\* \* \*

Je voudrais maintenant conclure par une rapide mise en perspective du Sujet politique de Lefort avec la conception libérale de l'agent.

Nous avons vu tout au long des derniers développements que l'individu n'accède pas à son statut de Sujet par un mouvement de retrait hors du monde qui serait porté par le désir de gagner son autonomie vis-à-vis de l'éphémère ; il ne se découvre pas dans la quête d'un moi inconditionné, pur de toutes les affections empiriques. En tentant de se soustraire ainsi à la prise du monde sur lui, le sujet ne peut, au mieux, que retrouver un moi formel, vide, et, pour cette raison, incapable d'accueillir et d'interpréter les événements en regard de la dynamique du heurt des désirs qui se côtoient et s'affrontent dans la Cité. Du même coup, il serait incapable de découvrir la politique requise par la situation, tout comme il serait incapable d'en payer le prix, paralysé qu'il serait par des idées morales sur le bien et le mal qui lui interdiraient le recours à la cruauté quand bien même celui-ci serait requis par la situation.

Le Sujet politique — et, dans un sens, il en va de même avec le sujet moral — se trouve donc inscrit dans un champ de forces comprenant en lui-même des indications sur l'action à opérer. Advient

28. Sur ce point, cf. Claude Lefort, *Machiavel*, p. 505.

au lieu de l'action politique suppose de l'individu qu'il s'ouvre à ces indications et qu'il se laisse guider par elles pour découvrir l'action à entreprendre. L'action politique ne répond donc pas au modèle décisionniste en vogue dans la théorie libérale. Selon cette théorie, comme on le sait, les choses se passeraient approximativement ainsi : avant de se décider, l'individu procéderait à une analyse objective des effets des différentes options ouvertes à lui et, au terme de cette analyse, opterait en faveur de la décision la meilleure. Je laisse de côté la question de savoir quel critère (déontologique ou conséquentialiste ? hédoniste ou perfectionniste ? etc.) on retient pour apprécier la qualité d'une action, afin de me concentrer sur cette seule difficulté. Pour que l'individu soit en mesure de procéder à une telle analyse « objective » des différents choix possibles, il faudrait que celui-ci occupât quelque chose comme la position d'un pur sujet moral, d'un sujet moral *sub specie aeternitatis*. Il faudrait qu'il puisse comme mettre à plat toutes les solutions envisageables et les considérer d'un regard qui leur serait totalement extérieur. Cela suppose donc un sujet dépouillé de tout engagement particulier, voire de toute manière d'être au monde. Pouvons-nous réellement concevoir un tel sujet ? Nous est-il intelligible ? Les individus que nous sommes tous ont-ils jamais effectué un choix dans cette sorte de *vacuum* total que semble exiger l'exercice d'une capacité autonome de choix ? Tous nos choix et toutes nos décisions ne s'effectuent-ils pas sur le fond d'un engagement au monde qui reste inquestionné ? Par exemple, ai-je « choisi » de faire de la philosophie ou ce « choix » ne s'est-il pas plutôt imposé à moi comme celui de cette sorte d'activité par laquelle seule je pouvais donner sens à mon existence, et ce, en vertu d'un désir dont j'ignore la teneur exacte autant que l'origine ? Par ailleurs, un tel choix absolu serait-il possible, celui-ci n'aurait-il pas pour effet de faire perdre au sujet toute vue du monde ? A supposer donc qu'un tel retrait fût possible, le monde humain historique — et donc contingent — nous resterait-il intelligible ? Bref, le sujet moral pur ne serait-il pas condamné à l'impuissance et à l'inaction en raison de son incapacité à comprendre ce qui se joue dans la société politique ?

Le sujet de l'action n'est donc pas plus le sujet moral autonome que le sujet empirique. En dehors du fait qu'il est une fiction, le sujet autonome s'avère incapable d'agir dans l'histoire parce qu'il n'en possède point les repères qui permettent de s'orienter dans l'espace social. Le sujet empirique, quant à lui, est comme obnubilé par ses désirs. Dépourvu de profondeur, il est incapable de se soustraire à l'envoûtement des apparences et, fasciné par les signes de la puissance, prend l'ombre pour la proie. Tout entier à sa quête des garants imaginaires de la puissance, il s'avère incapable d'une

ambition politique de quelque grandeur. Son réflexe est avant tout celui de conserver l'acquis. Le sujet de l'action est certes pris par son propre désir, mais, à la différence du sujet empirique, il ne se laisse pas aveugler par lui. Mû par son désir, il sait reconnaître l'exigence qu'impose une situation et dans la réalisation de cette exigence, le chemin de l'accomplissement de son désir.

HUGUES POLTIER

*Université de Lausanne*